



**Conseil économique
et Social**

Distr.
GENERALE

TRANS/WP.15/AC.1/2003/60
23 juin 2003

Original : FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
Réunion commune de la Commission de sécurité
du RID et du Groupe de travail des transports
de marchandises dangereuses
(Genève, 1-10 septembre 2003 et
13-17 octobre 2003, point 1 de l'ordre du jour)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Liste des documents, annotations et calendrier provisoire

Note du secrétariat

Le secrétariat reproduit ci-après la liste des documents sous chaque point de l'ordre du jour, les annotations éventuelles et un calendrier provisoire pour les deux parties de la session d'automne.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TRANS/WP.15/AC.1/93
TRANS/WP.15/AC.1/2003/60 (Secrétariat)

**2. HARMONISATION AVEC LE RÈGLEMENT TYPE POUR LE TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'ONU**

TRANS/WP.15/AC.1/2003/56 et addenda 1-7 (Rapport du Groupe de travail
spécial sur l'harmonisation du
RID/ADR/ADN avec le Règlement
type de l'ONU)

TRANS/WP.15/AC.1/2003/57(Norway) Emulsions de nitrate d'ammonium
en citernes

* / Diffusé par l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI) sous la
cote OCTI/RID/GT-III/2003/60.

Document de référence :ST/SG/AC.10/29 et -/Add. 1-2.

3. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AU RID/ADR/ADN

a) Propositions en suspens

Partie 2

TRANS/WP.15/AC.1/2003/38 (CEFIC)	Définition du groupe d'emballage III (classe 3)
----------------------------------	---

Chapitre 3.3

TRANS/WP.15/AC.1/2003/11 (Royaume-Uni)	Ballons à air chaud
TRANS/WP.15/AC.1/2003/23 (Pays-Bas)	Résidus de peintures
TRANS/WP.15/AC.1/2003/25 (Allemagne)	Piles et batteries au lithium
TRANS/WP.15/AC.1/2003/32 (UIC/UIR)	Disposition spéciale 640
TRANS/WP.15/AC.1/2003/37 (France)	Piles au lithium usagées

Chapitre 3.4

TRANS/WP.15/AC.1/2003/16 (France, Royaume-Uni)	Quantités limitées
TRANS/WP.15/AC.1/2003/14 (Royaume-Uni)	Aérosols
TRANS/WP.15/AC.1/2003/10 (CEPE)	Code LQ pour le No ONU 3082

Emballages (Parties 4 et 6)

TRANS/WP.15/AC.1/2003/6 (AEGPL)	P200
TRANS/WP.15/AC.1/2003/7 (AEGPL)	P200
TRANS/WP.15/AC.1/2003/9 (Norvège)	P205
TRANS/WP.15/AC.1/2003/20 et -/Add.1-2 (Allemagne)	Rapport du groupe de travail sur la compatibilité chimique
TRANS/WP.15/AC.1/2003/45 (Pays-Bas)	Commentaires sur le rapport du Groupe de travail sur la compatibilité chimique
TRANS/WP.15/AC.1/2003/46 (Royaume-Uni)	
TRANS/WP.15/AC.1/2003/47 (Allemagne)	

Chapitre 5.2

TRANS/WP.15/AC.1/2003/28 (AEGPL) 5.2.2.2.1.6 c)

Chapitre 5.3

TRANS/WP.15/AC.1/2003/8 (Liechtenstein) 5.3.2.2.1

Chapitre 5.4

TRANS/WP.15/AC.1/2003/4 (Liechtenstein) Moyens de transport vides non nettoyés

TRANS/WP.15/AC.1/2003/17 (Autriche) 5.4.1.1.1 et 5.4.1.1.6

TRANS/WP.15/AC.1/2003/24 (Allemagne) 5.4.1.1.1 c)

TRANS/WP.15/AC.1/2003/27 (UIC/UIR) Récipients/moyens de transport vides non nettoyés

Partie 7

TRANS/WP.15/AC.1/2003/2 (Norvège) Chapitre 7.2

Transport de matières radioactives

TRANS/WP.15/AC.1/2003/35 (Secrétariat) Propositions diverses.

Un groupe de travail s'est également réuni les 10 et 11 juin à Hambourg pour examiner les questions relatives à la documentation discutées à la dernière session (TRANS/WP.15/AC.1/2003/30) (TRANS/WP.15/AC.1/92, par. 40-45). Le rapport devrait être disponible pour la deuxième partie de la session d'automne.

b) Nouvelles propositions

TRANS/WP.15/AC.1/2003/40 (Autriche) Critères pour les matières corrosives solides, groupe d'emballage III

TRANS/WP.15/AC.1/2003/41 (Espagne) Obligation des déchargeurs (par. 1.4.3)

TRANS/WP.15/AC.1/2003/42 (Espagne) Déclaration d'événements (par. 1.8.5.1)

TRANS/WP.15/AC.1/2003/44 (Allemagne) Nos ONU 1372, 1387, 1856, 1857, 3360

TRANS/WP.15/AC.1/2003/48 (Allemagne)	Emballage en commun
TRANS/WP.15/AC.1/2003/51 (EIGA)	Partie 7
TRANS/WP.15/AC.1/2003/52 (Suisse)	Nos ONU 1076, 1001 et 1067
TRANS/WP.15/AC.1/2003/54 (Allemagne)	Peroxydes organiques
TRANS/WP.15/AC.1/2003/55 (Allemagne)	Matières autoréactives
TRANS/WP.15/AC.1/2003/59 (Belgique) PP6	Disposition spéciale d'emballage
TRANS/WP.15/AC.1/2003/62 (Suisse/Allemagne)	Combinaison de risques des classes 4.1, 4.2, 4.3 et 5.1
TRANS/WP.15/AC.1/2003/63 (Allemagne)	Dispositions transitoires pour piles au lithium

4. SÛRETÉ DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

TRANS/WP.15/AC.1/92/Add.2	Rapport de la session de printemps 2003
TRANS/WP.15/AC.1/2003/49 (Belgique)	
TRANS/WP.15/AC.1/2003/58 (Belgique)	
TRANS/WP.15/AC.1/2003/61 (Portugal)	
TRANS/WP.15/AC.1/2003/64 (Autriche)	

5. CONSEILLER À LA SÉCURITÉ

Un groupe de travail informel, dont le mandat a été fixé à la dernière session (voir TRANS/WP.15/AC.1/92, par. 57 à 68 et annexe 3) se réunira à Genève, à l'invitation de l'Union internationale des transports routiers (IRU), du 9 au 11 juillet 2003, pour étudier les documents suivants :

TRANS/WP.15/AC.1/2003/26 (IRU)
TRANS/WP.15/AC.1/2003/15 (Serbie et Montenegro)

Documents informels soumis à la dernière session : INF.22 (IRU), INF.23 (Belgique) et INF.39 (France).

Le rapport de ce groupe de travail informel sera soumis à la Réunion commune pour discussion et décision.

6. NORMES

De nouvelles références aux normes EN ont été discutées à la dernière session (TRANS/WP.15/AC.1/92, par. 23 à 38). Le rapport du Groupe de travail sur les normes qui s'était tenu durant cette session avait fait l'objet du document informel INF.48 qui contenait plusieurs propositions.

Les projets de normes cités dans la proposition No 6, points a) à c), e) et f) ont été placés entre crochets (voir TRANS/WP.15/AC.1/92, par. 28).

La représentante de la Finlande souhaitait revenir sur le projet de norme prEN 14025 cité dans la proposition No 6 d) (TRANS/WP.15/AC.1/92, par. 29).

Aucune nouvelle proposition n'a été soumise.

7. CITERNES

TRANS/WP.15/AC.1/92/Add.1	Rapport de la session de printemps 2003
TRANS/WP.15/AC.1/2003/43 (Italie)	Par. 4.3.4.1, 4.3.4.1.2 et 4.3.4.1.3
TRANS/WP.15/AC.1/2003/50 (Belgique)	Citernes hermétiques
TRANS/WP.15/AC.1/2003/53 (Suisse)	6.8.3.4.1.3

8. TRAVAUX FUTURS

La Réunion commune souhaitera discuter de son programme de travail pour 2004-2005 et pour sa prochaine session.

9. QUESTIONS DIVERSES

Le représentant du Liechtenstein avait demandé, à la dernière session, que la question de l'intervalle entre cours de recyclage reste à l'ordre du jour (TRANS/WP.15/AC.1/92, par.55). Aucune nouvelle proposition n'a été soumise à ce sujet.

Le représentant de l'UIC/UIR avait présenté un document explicatif (INF.3) à la dernière session sur la présentation systématique du tableau A du RID/ADR/ADN qui n'avait pas pu être discuté.

10. ADOPTION DU RAPPORT

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

* * *

EMPLOI DU TEMPS PROVISOIRE

1^{ère} Partie (1^{er} septembre 2003, 10h00 au 5 septembre 2003, 17h30 et
8 septembre 2003, 9h30 au 10 septembre 2003, 17h30)

Lundi 1^{er} septembre : Points 1 et 2

Mardi 2 septembre : Point 2

Mercredi 3 septembre : Points 2 et 3 a)

Jeudi 4 septembre : Point 3 a)

Vendredi 5 septembre : Points 3 a) et 3 b)

Lundi 8 septembre : Point 4

Mardi 9 septembre : Points 4 et 3 b)

Mercredi 10 septembre : Point 3 b)

* * *

2^{ème} Partie (13 octobre 2003, 9h30 au 17 octobre 2003, 17h30)

Lundi 13 octobre : Matin : Points 6 et 7

Après-midi : Points 2, 3 a), 3 b) (Questions en suspens).

Mardi 14 octobre : Point 3 a), 3 b)

Mercredi 15 octobre : Point 5

Jeudi 16 octobre : Points 5, 8, 9

Tout autre point non conclu précédemment;

Rapport des groupes de travail sur les points 6 et 7 le cas échéant.

Vendredi 17 octobre : Point 10 (sans interprétation).
